

Description du produit

per~tas®

per~tas® est un nettoyant concentré spécial pour des presses à injecter et les extrudeuses.

Notre nettoyant concentré per~tas® est un produit chimique contenant des agents qui dissolvent et éliminent également des résidus tenaces de combustion, comme par exemple des résidus de matières plastiques à teneur élevée en caoutchouc. Per~tas est contre-indiqué dans la fabrication des emballages alimentaires.

per~tas® peut être utilisé de 130° C à plus de 400° C.

En combinaison avec des hydrocarbures et des températures au-dessus du point de fusion, il est possible d'obtenir avec le per~tas® des résultats étonnants.

Une pression se crée dans le cylindre en même temps que de la mousse. Par cette réaction chimique, le nettoyant concentré purifie toutes les zones de la machine (y compris les zones mortes du cylindre - vis - buse - tête - canal chaud et moule) en une seule opération. Il en va de même pour des moules chromés ou spéculaires.

Et peu importe s'il s'agit de changement de couleur ou de matière ou si la machine doit être nettoyée pour éliminer les dépôts et des résidus de combustion à intervalle régulier.

Les nouveaux dépôts se déposent nettement moins sur la vis, etc. et l'intervalle de nettoyage est rallongé.

Résultat: un gain de temps et une économie de matière

Mode d'emploi pour per~tas®

Pour une bonne utilisation du produit, il est nécessaire de respecter les prescriptions suivantes:

- 1.) Pour le nettoyage du cylindre, de la vis, de la buse, du canal chaud, et du moule ajoutez 0,5 à 2% de per~tas® à la nouvelle matière. Pour les extrudeuses ajoutez 0,5 à 3 % de per~tas®. (avec du matériel PC et POM max. 1 % de sol⁷ pur)

La quantité de la nouvelle matière dépend de la taille du cylindre. Utilisez pour le nettoyage au moins 5 fois la quantité du volume de dosage maximal de cylindre.

Exemple :

La capacité du cylindre est de 2 kg

La quantité de granulés à employer pour le mélange nettoyant est de 10 kg plus 50 à 300g de per~tas®.

- 2.) Pour préparer le mélange, utilisez des granulés de matière plastique froids.
- 3.) Si vous nettoyez une installation avec une zone de dégazage, celle-ci doit être complètement fermée avec un embout jusqu'à la paroi intérieure du cylindre.
- 4.) Ne pas transporter le mélange au moyen d'un convoyeur à air, mais placer le produit directement dans la trémie à granulés de la machine.
- 5.) Bien mélanger per~tas® avec les granulés. Régler la machine contenant le mélange per~tas® / granulés sur le dosage maximal et injecter immédiatement le mélange. Régler encore une fois le même dosage et laisser agir le mélange quelques minutes dans le cylindre et le canal chaud (jusqu'à 35 minutes selon le degré d'encrassement).

Remarque: Augmenter la contrepression et positionner la vis en avant afin qu'elle soit nettoyée sur toute sa longueur.

- 6.) Evacuer la matière. Renouveler l'opération en fonction du degré de propreté du mélange per~tas®/ **plastique fondu** (particules de matière calcinée et stries colorées dans la matière évacuée), car per~tas® élimine également de la machine les restes de plastique calciné et de colorant.
- 7.) per~tas® peut être injecté sans problème à travers le moule à canaux chauds jusque dans la cavité du moule.
- 8.) Respecter les consignes de sécurité de la notice. Le produit ne doit pas être entreposé à une température inférieure à + 10°C et plus haut que + 25°C.
- 9.) Bien refermer le conteneur de per~tas® après usage.

Fiche de données de sécurité conforme aux 91/155/CEE
Date de publication: 18.04.2007

1. Raison sociale, produits et préparations

per ~ tas[®]

E.S. Evelyne Schulz
Derschlag Str. 12

tél.: 0 22 61 - 95 12 54
fax: 0 22 61 - 95 12 55

51580 Reichshof

e-mail: info@ver-rus.de

2. Composition chimique/Informations sur les composants

Nitrile d'acide acrylique - butadiène- styrène- copolymère, biocarbonate d'ammonium, polycarboxylate, zéolite, sulfate de sodium, bicarbonate, phosphate, savon, régulateurs de mousse, produits auxiliaires, produits odoriférants.

Substances dangereuses:

1 - 2,5 % tensio-actifs anioniques
15 % bicarbonate d'ammonium
5 % propanol

symbole de danger: Xi
symbole de danger: Xn
symbole de danger: F, Xi

Environnement: N 36/38
Environnement: N 22
Environnement: N 11-36-67

3. Identification des dangers

Aucun produit dangereux dans le sens de la directive 67 / 548 / CEE. Le produit n'est pas à étiqueter, sur la base du calcul de la procédure de la "Directive générale de classification pour la préparation de la CE", dans la dernière version.

Caractéristique des dangers:

Nocif en cas d'ingestion. Irritation des yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

4. Mesures de premiers secours

Remarque générale:

Pas de mesure particulière requise

En cas d'inhalation:

Apport d'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles persistants

En cas de contact avec la peau:

Rincer immédiatement à l'eau. En cas de contact avec le produit en fusion, refroidir très rapidement sous l'eau froide. Ne pas tenter de retirer le produit solidifié de la peau

En cas de contact avec les yeux:

Rincer les yeux abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes, paupières ouvertes

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche et boire une grande quantité d'eau Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité conforme aux 91/155/CEE
Date de publication: 18.04.2007

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produits d'extinction appropriés: Eau risques particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz qui en émanent:

En cas d'échauffement ou d'inflammation, certains gaz toxiques peuvent se former. En cas de combustion formation éventuelle de: monoxyde de carbone (CO); cyanure d'hydrogène (HCN). Protection spécifique: Mettre un masque à gaz et une combinaison de protection.

6. Mesures en cas de dispersions accidentelles

Mesures de mise en garde individuelle:

Eviter de faire tourbillonner les particules au sol. Ne pas respirer les vapeurs. Eliminer la poussière au jet d'eau Absorber mécaniquement. Chasser les résidus à l'eau.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Procédures de nettoyage / d'enlèvement:

7. Manutention et stockage

Indications pour un maniement en toute sécurité:

Entreposer dans des fûts bien fermés et dans un endroit frais et sec
ne pas stocker au-dessous de +10° C ni au-dessus de +25° C
Conserver à l'abri de la chaleur et du soleil
La dispersion de la poussière du produit dans l'air ambiant est susceptible de former un mélange explosif.

Remarque de protection contre l'incendie et contre l'explosion:

Stockage:

Prescriptions pour les entrepôts et les conteneurs:

Aucune prescription particulière

Prescriptions de stockage avec d'autres produits:

Conserver à l'écart des produits oxydants

Prescriptions complémentaires de stockage :

Conserver hors de portée des enfants.

8. Précautions d'exposition et équipement de protection d'individus

Remarques complémentaires concernant l'aménagement d'installations techniques:

Aucune remarque complémentaire, voir paragraphe 7

Fiche de données de sécurité conforme aux 91/155/CEE
Date de publication: 18.04.2007

Composants sujets à contrôles de valeurs limites spécifiques au poste de travail:

67-63-0 propane-2-ol:	
BAT (Allemagne)	Valeur limite: 50 mg/l (acétone: sang, respectivement urine)
MAK (Allemagne)	500 mg/m ³ , 200 ml/m ³
MAK (TRGS 900) (Allemagne)	500 mg/m ³ , 200 ml/m ³ ; Y

Remarques complémentaires:

Les listes validées lors de la fabrication font foi

Équipement de protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Éviter tout contact de la peau avec le produit fondu

Aucune si la pièce est bien aérée

Protection respiratoire:

Lors de la manipulation du produit fondu utiliser impérativement des gants de protection thermique

Protection des mains:

En raison du manque de tests, aucune recommandation sur le matériel des gants pour le produit ne peut être donnée.

Matériel de protection des mains:

Résistance du matériel de protection des mains:

La date limite exacte de résistance au perçement doit être demandée au fabricant et respectée

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiquement fermées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Consistance:

poudre

Couleur:

de blanc à jaunâtre

Odeur:

faible odeur caractéristique d'ammoniaque

Changement d'état

Point/plage de fusion:

Non déterminés

Point/plage d'ébullition:

Non déterminés

Point-éclair:

Néant

Inflammabilité (état solide, état gazeux): Le produit est ininflammable

Risque d'explosion:

Le produit n'est pas explosif, mais des mélanges explosifs vapeur / air sont possibles.

Densité à 20° C:

> 1 g/cm³

Solubilité / miscibilité dans l'eau:

Partiellement soluble

Fiche de données de sécurité conforme aux 91/155/CEE
Date de publication: 18.04.2007

10. Stabilité et réactivité

<u>Traitement à éviter:</u>	Eviter de surchauffer pour prévenir une décomposition thermique
<u>Réactions dangereuses:</u>	Aucune réaction dangereuse connue
<u>Produits de décomposition dangereux:</u>	Monoxyde de carbone, gaz/vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

<u>Toxicité aiguë:</u>	Pas de dangers connus pour homme, si le produit est utilisé conformément aux prescriptions.
<u>Effet irritant primaire:</u>	
<u>Sur la peau:</u>	Une irritation de la peau est possible par une exposition prolongée et / ou le contact souvent.
<u>Sur les yeux:</u>	Effet irritant possible
<u>Sensibilisation:</u>	Aucun effet sensibilisant connu
<u>Prescriptions toxicologiques complémentaires:</u>	Selon notre propre expérience et les informations dont nous disposons, le produit, manié et utilisé convenablement, n'est pas nuisible à la santé. Conformément à la dernière version des listes européennes des produits dangereux, ce produit n'est pas soumis à obligation de marquage.

12. Informations écologiques

<u>Indications générales:</u>	Classe de pollution des eaux: 1 (faiblement nocif) (classification VwVwS).
-------------------------------	--

13. Prescriptions d'élimination

<u>Produit:</u>	
<u>Recommandation:</u>	Ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers. Ne pas laisser évacuer dans les canalisations (amener à une station d'épuration) Recycler si possible.
<u>Emballages souillés:</u>	
<u>Recommandation:</u>	Elimination selon les prescriptions légales.

Fiche de données de sécurité conforme aux 91/155/CEE
Date de publication: 18.04.2007

14. Informations relatives au transport

No.- UN:	Dénomination: _____
Classe:	Groupe d'emballage: _____
Sources d'information supplémentaires:	pas de matières dangereuses au sens de la réglementation des transports

15. Prescriptions réglementaires

Marquage selon les directives européennes:

Respecter les mesures de précaution courantes lors du maniement des produits chimiques.
Conformément aux directives CE / GefStoffV (Décret sur les substances dangereuses), le produit doit obligatoirement porter l'identification Xn (nocif pour la santé).

16. Autres indications

Ces indications sont établies en fonction du niveau actuel des connaissances, elles n'en constituent pas pour autant une assurance ou garantie des propriétés du produit et n'établissent pas une relation contractuelle de droit.

Phrases S pertinentes:

- 2 Ne pas laisser à la portée des enfants!
- 25 Evitez le contact avec les yeux!
- 46 En cas d'ingestion consultez immédiatement votre médecin et présenter cette notice.

Phrases R pertinentes:

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 36 Irritant pour les yeux
- 38 Irritant pour la peau
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges